

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inserions : page 101r. algue; Echos : 5 fr.; 2e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance.

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

L'Avenir du Maroc et... Abd-El-Krim

Ce n'est pas sans étonnement que nous avons lu l'article suivant chez notre confrère parisien les « Annales Coloniales » qui est, comme nous, au courant des atrocités commises par lui ou ses bandes de bandits contre nos troupes lors de l'insurrection du Rif.

Il a certainement dû lire les journaux de Fez ou de Casablanca qui les ont rapportés tout au long, et notamment le « Progrès de Fez », dans un supplément à garder. Aussi M. Barthon, alors Ministre des Affaires Étrangères, disait : « Après les atrocités commises par Abd-el-Krim, jamais je ne consentirai à le laisser revenir, même en Corse, et toutes les supplices resteront sans effet: il est très bien à la Réunion, il y restera ».

Inutile, comme l'autruche, de se cacher la tête. Les milieux politiques, et même diplomatiques, français et étrangers, ne masquent plus leur inquiétude sur l'avenir du Maroc espagnol dont la formation future — en cas de victoire du général Franco — pourrait peser très lourdement sur notre protectorat marocain.

Osons dire que nous devons songer à ce problème dès maintenant, sans perdre une minute, car il sera trop tard pour improviser, lorsque nous serons mis en face du « fait accompli » politique qui paraît jouir d'une certaine faveur depuis quelque temps en Europe.

Nous cherchons une solution; nous allons en proposer une, hardie, qui fera pousser des hurlements par certains. Nous la motivons. La cadence des événements internationaux est telle que l'ère des demi-mesures doit passer dans l'ombre du passé. L'avenir de l'Afrique du Nord française va se jouer.

Les perturbations engendrées dans notre protectorat, de 1923 à 1926, par l'insurrection rifaine demeurant encore présentes à l'esprit des témoins qui suivent sur place les phases de cette lutte. Or, les mots d'ordre significatifs du Parti national arabe de Rifan ont apparemment plus nettement la cassure de l'opinion rifaine et peuvent faire redouter la constitution d'un front indigène qui débiterait vite dans le Maroc français. Déjà, les autorités espagnoles du Maroc affectent l'ignorer le Sultan souverain effectif, reconnu par les accords franco-espagnols de 1904 et 1907.

Nous ne sommes, pour personne, nous défendons le bien de la France. Cela nous incite à constater que, vis-à-vis des Marocains du Rif, furent renouvelées certaines méthodes déjà employées par le général Sylvestre, méthodes qui conduisirent les troupes ibériques au désastre d'Annad. Et l'indigène murmure, et ces murmures commencent à déferler dans la zone française.

Pour notre tranquillité, pour la pérennité de nos efforts en faveur de cette économie marocaine que nous avons créée, nous nous devons de prendre une assurance sur l'avenir.

Qui peut remplir un rôle important de collaboration efficace dans la pacification et l'homogénéité des esprits marocains ?

Un nom court sur les lèvres : Abd-el-Krim. Voilà qui surprendra beaucoup de personnes et pourtant...

En 1907, sentant la partie désespérée, refusant l'évasion par mer et l'armée espagnole, c'est aux Français qu'il vint offrir sa reddition. Nous l'exilâmes, lui et sa nombreuse famille, dans l'île de La Réunion, cette île qui abrite déjà plusieurs familles de princes coloniaux, anciens insoumis. Le Maroc français offre à l'émir sa résidence actuelle. Le Castel fleurit payée par nos francs. Et, depuis, partageant son temps entre l'étude, la méditation et l'éducation de ses enfants, Abd-el-Krim n'a cessé de rêver à son retour au pays d'Allah.

Bien avant les événements ibériques actuels, Abd-el-Krim adressa une requête au président du Conseil français pour lui demander sa grâce. Un silence quasi-complet a pesé sur ce message non seulement plein de dignité,

mais aussi d'amour pour son pays. Le chef rifain veut être mis à l'épreuve, il s'offre à servir la cause du Sultan et celle de la nation protectrice, la France. Son mémoire, qu'il serait trop long de publier in extenso, à cette place, après quelques considérations politiques et le rappel de promesses qu'on lui fit avant son départ, montre une certaine grandeur d'esprit.

J'ai avec moi ma mère, aujourd'hui âgée, qui ne voudrait pas mourir sans revoir le pays natal et ses filles, mes sœurs, restées là-bas. Mes femmes, dont les familles sont au Maroc. Mes enfants, ceux de mon frère, ceux de mon oncle que j'élevé dans le respect et l'amour de la France et auxquels je m'attache à donner une instruction et une éducation françaises, désirant de tout mon cœur que, lorsqu'ils seront des hommes, ils puissent être utiles à la France. Votre Excellence ne voudra pas que ces êtres dont l'innocence est évidente, restent en exil.

Après ce pathétique exposé, l'ex-Rifain écrivit encore :

...L'exil est dur, c'est le châtiment le plus pénible qu'il était possible de m'infliger...

Voici la fin de son appel :

...Dans mon cœur je nourris le plus vif désir d'être utile à la France. Je serais donc infiniment reconnaissant envers Votre Excellence et envers la France de vouloir bien examiner ma situation avec bienveillance et justice. Je désire revenir au Maroc français où, si cela est impossible, en Algérie ou en Tunisie. Que l'on me mette à l'épreuve, ma fidélité et ma reconnaissance envers la puissante France seront inébranlables. Mes sentiments de sincère loyauté n'ont jamais varié depuis ma soumission.

La France et sa Majesté le Sultan du Maroc n'auront pas de plus soumis et fidèles serviteurs que moi, les miens et tous mes amis.

Trois peu répandue, cette requête officielle, fut, contre elle les sceptiques et certains diplomates étrangers en trop étroits rapports avec Abd-el-Krim jusqu'en 1926. Les autres, au contraire, estiment que l'ancien Emir peut devenir un nouvel Abd-el-Kader et rendre de grands services à la France en agissant sur ses compatriotes agités, tant son prestige est demeuré grand en Afrique du Nord par ses succès guerriers sur les Espagnols.

Toute la question se résume à savoir le degré de sincérité d'Abd-el-Krim.

Sans trop nous avancer, et parce que nous avons vécu sur le théâtre des opérations les moments tragiques de 1923 à 1926, conloyé son frère et ses principaux collaborateurs, malgré les sanglants événements qui opposèrent nos troupes aux siennes, on peut assurer que l'admiration du Rifain pour la France ne date pas de son désir de revoir le Maroc.

Jusqu'en 1923, Abd-el-Krim, protégé espagnol, entretenait les meilleurs rapports avec les autorités françaises. Lorsqu'il se brouilla avec l'Espagne, la France se trouva dans une situation presque comédienne. Liée par les accords de 1904 à 1907 à l'Espagne, nous devions aider au maintien de l'ordre dans le Rif et, d'un autre côté, Abd-el-Krim demandait officiellement au Résident général de Rabat à passer sous le protectorat français. Il serait fastidieux d'expliquer le détail des opérations politiques et diplomatiques qui se déroulèrent alors, mais des lettres d'Abd-el-Krim et, adressées au maréchal Lyauté, expriment avec éloquence la confiance que le Rifain témoignait à notre pays.

Au hasard de cette correspondance, citons, en date du 27 juillet 1924, une missive du caïd Haddou ben Hamou, ministre d'Abd-el-Krim, avisant la Résidence de Rabat que la tribu des Merdissas, armée clandestinement, avait été châtiée et que les troupes rifaines

se retireraient dès que les autorités françaises se présenteraient. En même temps l'Emir nous prévint qu'on essaie de l'acheter pour se lancer sur le Maroc français et le soulever contre nous (le fait fut reconnu exact par la suite et l'agent diplomatique étranger démasqué).

Le 14 avril 1924, une autre lettre fut remise au consul d'Oudjda, pour être transmise à Rabat, par le caïd Haddou. Elle se terminait ainsi : « ...Si un état de choses, quel qu'il soit, était désagréable aux Français et à notre sultan Moulay Youssef, il n'y aurait qu'à le signaler à M. le consul d'Oudjda pour voir cet état de choses cesser dès que communication nous sera faite. »

Enfin, un document plus important encore vient appuyer la requête d'Abd-el-Krim. Il s'agit du rapport spontané, rédigé par le capitaine Vérines, commandant le détachement de gendarmerie de l'île de La Réunion et chargé, par note n° 1024 du 12 octobre 1926, d'être le conseiller et le guide d'Abd-el-Krim ainsi que son intermédiaire avec le gouverneur. Voici quelques extraits de ce rapport :

« ...Que de fois l'ai-je entendu me dire : « Monsieur Vérines, que l'on me mette à l'épreuve ». Il est certain que jamais les sentiments de respect, les protestations de son vif attachement qu'il manifesta envers notre pays, ne subirent le moindre déclin, affirmant sans cesse, avec force, son ardent désir de devenir l'ami et le serviteur de la France.

« Il rêva d'offrir ses fils à notre pays, notamment les trois aînés, le sien, celui de son frère, celui de son oncle. L'instruction qu'il leur fait donner est strictement française et c'est avec orgueil, que me les montrant, il me répète sans jamais se lasser : « Si l'on n'a pas confiance en moi, mes fils sauront la mériter... »

« ...Je suis persuadé qu'il est sincère. Je le vois quasi-journallement, j'ai reçu ses confidences et même dans les moments de trouble intime causé par le chagrin de l'exil, j'ai vainement cherché en lui la moindre récrimination, la moindre rancœur. Il a toujours persévéré dans les mêmes idées, le même but : « obtenir l'aman complet », le retour au Maroc où, placé sous les yeux du Résident général, il pourrait être observé, surveillé et, ce qu'il désire surtout, être utilisé. »

Tout le rapport du capitaine Vérines est marqué du cachet de la certitude du loyalisme d'Abd-el-Krim à l'égard de la France. Après cela, devons-nous encore douter ?

Abd-el-Krim attend la réponse à sa requête et à démenti, après le ministère des Colonies, les bruits qui coururent au sujet de ses désirs d'évasion.

Depuis Abd-el-Kader, de nombreux chefs indigènes soumis devinrent nos précieux auxiliaires en Afrique du Nord; grâce à leur prestige, à leur dévouement à la cause pacifique coloniale française, ils nous évitèrent bien des tourments, témoin Bou Aziz ben Gana, Cheikh el Arab qui, en pleine dernière guerre mondiale, arrêta l'insurrection algérienne en Aurès formée par les agents allemands. Nous avons donc nécessairement besoin de l'appui de chefs indigènes écoutés, réputés. Au Maroc et dans la région du Rif, ce besoin s'avèrera bientôt impérieux. Nous ne proposons pas Abd-el-Krim descendant de Zara de Yambo-d-Hedjaz, comme médiateur unique et rêvé, nous avons seulement examiné son cas, très peu connu, sa grâce étant affaire de gouvernement et non la nôtre.

Pierre FONTAINE.

Après le suicide de Salengro

Dans notre article sur le suicide de Salengro, deux ou trois lignes ont échappé à l'attention du typographe. Nous avions écrit qu'un jour Aristide Briand, interpellé à la Chambre au sujet de nous ne savons plus quoi, avait répondu à l'interpellateur : « QUAND ON A LA CHEMISE SALE, ON NE MONTE PAS AU MAT DE COGNAC ».

Evidemment, aussi Salengro qui avait été si violemment attaqué par les journaux communistes de Lille aurait dû refuser un siège de ministre, même dans un gouvernement populaire, et le citoyen Blum ne pas faire appel à lui.

Voyage dans la brume

Nous naviguons dans la brume et ce mot évoque pour tous ceux qui se sont trouvés pris dans l'angoissant brouillard la pensée d'un danger inconnu qui peut brusquement se dresser. L'horizon nous est voilé et nul ne peut dire comment vont évoluer les événements ni quelle est la surprise qui va surgir. Que l'on examine le problème international ou la situation économique intérieure, c'est aussi la même incertitude qui règne quant aux méthodes à employer en vue d'assurer aux travailleurs de tous les pays un standard de vie capable de les satisfaire.

Il faut bien se dire d'abord qu'il est dans nos tendances de nous habituer au bien-être et d'exiger toujours davantage. Il est vrai également que l'on s'accoutume à la souffrance et que la vieillesse se charge bien souvent de nous apprendre à en supporter chaque jour davantage.

Un observateur impartial parcourant l'Europe ne pourra manquer de retenir que ce ne sont pas les salariés les plus déshérités qui crient le plus fort; il y a des souffrances navrantes que personne ne songe à soulager parce que le relèvement matériel des populations prolifiques vivant sur un sol pauvre ne pourrait se faire qu'au détriment de peuples plus favorisés qui ferment sans merci leurs frontières aux produits provenant des régions où la main-d'œuvre est à bas prix. C'est cette guerre des tarifs qui mettra un jour l'Europe à feu et à sang. C'est elle qui nous avait aliéné divers pays de la Petite Entente et même la Pologne, c'est elle, enfin, qui irrite l'Allemagne, et l'isolement dont on parle tant est un isolement douanier bien plus qu'un isolement politique : pour pouvoir acheter à l'étranger il est indispensable de pouvoir vendre les produits de son industrie.

En réalité, nous ne savons pas où nous allons parce que les remèdes que nous avons choisis pour parer au plus pressé ne sont que des moyens de fortune sans lendemain, quelque chose comme le rouge aux lèvres que les femmes se mettent pour nous faire croire qu'elles ont du tempérament et qu'un sang généreux irrigue leurs muqueuses.

Nous avons dit l'autre jour que la France n'est pas riche parce qu'elle a beaucoup de sacs d'or dans sa banque, mais qu'elle serait riche si cet or, circulant librement, se trouvait volontairement entreposé par la confiance des citoyens. Or il n'en est plus ainsi dès l'instant qu'il faut une loi pour contraindre chacun à se dessaisir d'un métal soi-disant précieux.

Ceux qui, prévoyant les événements en cours, ont entreposé quelques fûts de glycérine ont fait sans ennui une opération autrement fructueuse que les naïfs qui ont acheté des lingots d'or à la Banque de France.

Dans le même ordre d'idées, quand successivement les maraîchers, les céréaliers, les vigneron, les boulangers, les charcutiers, les bouchers, les tailleurs, les cordonniers et toutes les autres corporations se seront mises en grève pour obtenir 10, 20 ou 30 % de relèvement, la question n'aura pas avancé d'un pas car la vie aura augmenté dans la même proportion et ce sont quelques pauvres diables dont personne n'a cure, parce qu'ils sont trop vieux pour avoir voix au chapitre, qui feront les frais de ces géniales expériences.

Par ces procédés le pouvoir d'achat de notre monnaie s'avillit chaque jour davantage; pourtant ce qui fait la prospérité d'un pays, ce sont les apports de l'extérieur, sa force réside dans ses possibilités de lutter sur tous les terrains avec les concurrents étrangers. L'autarchie dont nous nous prévalons avec quelques autres pays rappelle le geste peu élégant d'un canard qui mettrait le bec sous son croupion pour ne rien laisser perdre des produits de sa digestion. Vivre ainsi ce n'est pas vivre, les cycles en vase clos pour les moteurs comme pour les hommes ont toujours donné des déboires. Il faudra bien un jour ou l'autre réformer nos méthodes, pourquoi donc attendre qu'une guerre nous y oblige. Qu'un peu d'air frais rentre dans notre maison, ce ne sont pas les hauts salaires qui font le bonheur des peuples, c'est la vie facile, la vie libre, la confiance, l'horizon dégagé, sortons de cette brume épaisse, laissons la concurrence faire la loi des transactions, ce ne sont que les parasites et les pêcheurs en eau trouble qui en pâtiront.

CIVIS.

ANNIVERSAIRE 24 Décembre 1896 24 Décembre 1936

Dans un de ses derniers numéros, notre excellent et bon confrère la Tunisie Française disait que M. de Carnière avait mené une très vive campagne contre le Résident Général Millet. Nous tenons à protester contre ce dire, M. de Carnières a mené une campagne contre ce néfaste Résident Général, mais il y mettait des formes, et quand nous nous rencontrions, il ne manquait pas de nous dire de faire attention car Millet était un impulsif et qu'il pourrait nous arriver des histoires, car la Petite Tunisie voulait délivrer la Tunisie de ce néfaste individu qui avait conduit lui toute la population française: colons, commerçants et fonctionnaires; tout le monde s'en plaignait, et surtout les contrôleurs civils Catroux, Bouyac, Lemuet, etc., etc...

Puis vint le duel du Capitaine de corvette Servonnet, attaché à la Résidence Générale, qui avant d'aller sur le pré nous remit son « journalier » où il inscrivait tout ce qui se passait dans cette caverne.

Son adversaire était un nommé Maillot, fonctionnaire au Dar-el-Bey.

La veille du duel ce Maillot prit des leçons d'un escrimeur renommé, San Malato, qui lui offrit un coup qui devait tuer son adversaire.

Servonnet ne l'ignorait pas, et c'est pourquoi il nous avait remis son journalier en nous disant : « Cher ami, gardez ceci précieusement, il pourra vous servir ».

Effectivement, Servonnet fut tué, ce qui affola la colonie contre Maillot qu'on sifflait sur tous les murs.

Nous fîmes paraître un supplément qu'on s'arracha et nos vendeurs firent ce jour-là des affaires d'or. Ce supplément eut des suites terribles pour nous, car le 24 décembre 1896, quarante policiers, sous la conduite du commissaire central Fabre et du commissaire Lardet prirent position dans la rue Sadikia, depuis le Café de Tunis jusqu'à la gare, et la garde de la Résidence fut quadruplée.

Qu'allait-il se passer, se demandait-on ? C'est qu'un juge d'instruction que nous ne nommerons pas avait lancé un mandat d'amener contre Lacroix, rédacteur en chef; Ulysse Crouzet, secrétaire de rédaction, et Brigol, imprimeur, avec perquisition et saisie du numéro qui allait paraître.

Les commissaires perquisitionnèrent à nos bureaux, 16, rue Sadikia, et à l'imprimerie, 14, rue Sadikia, et n'ayant pas trouvé le journalier décidèrent d'aller chez notre rédacteur en chef qui habitait Radès. Là également on perquisitionna, mais notre chère épouse, en voyant tout ce monde, tomba à la renverse et le commissaire central Fabre lui dit : « Ne vous émouvez pas, Madame, c'est une simple formalité judiciaire ».

Puis nous reprîmes le chemin de Tunis en direction du tramway qui se trouvait alors au palais Baccouche.

Là, le juge d'instruction nous interrogea et nous demanda qui était l'auteur de l'article.

Naturellement, nous ne répondîmes pas à cette question saugrenue.

Alors, dit-il, je vous envoie à la maison d'arrêt où, du reste, nous étions attendus par l'inspecteur qui nous avait fait préparer la plus mortelle cellule où l'eau suintait sur tous les murs.

Puis ce fut la comparution en police correctionnelle présidée par un triste sire qui nous condamna, le sourire aux lèvres : Emile Lacroix à deux ans de prison, Crouzet à six mois et Brigol, l'imprimeur, à trois mois.

Nous interjettâmes immédiatement appel et, trois jours après, nous partions pour Alger dans un compartiment réservé de 1^{re} classe et, à Constantine, tous nos confrères de cette ville étaient à la gare poussant des cris de « Vive la Petite Tunisie, à bas le tyran ! », et ils nous offrirent fleurs et victuailles.

Puis nous arrivâmes à Alger où une voiture de place nous conduisit à Barberousse où nous fûmes incarcérés dans une cellule très confortable, garnie de lits, table et tout ce qui est nécessaire dans la vie courante.

La Cour réduisit la peine de Lacroix à 6 mois et 50 francs d'amende au lieu de 5.000, Crouzet à 3 mois et Brigol à un mois. Comme il y avait trois mois que nous étions incarcérés, Crouzet et Brigol furent remis illico en liberté; quant à

1. Rapportés du Rif par l'auteur et lues à la Chambre des députés le 11 juin 1926.

Lacroix, le Gouverneur Général M. Cambon lui dépêcha son propre directeur pour lui demander s'il voulait achever sa peine à Alger ou partir et quand? Nous répondimes à partir le plus tôt possible et comme destination Bône où nous serions près de notre frère qui était inspecteur à la Cie du Bône-Guelma à Souk-Ahras et où nous avions d'excellents amis qui viendraient nous voir.

Dès le lendemain matin, nous étions en route et le surlendemain après-midi nous arrivâmes à Bône où justement devant le théâtre nous rencontrâmes un excellent ami, Dominique Bertagna, qui nous accompagna jusqu'à l'hôtel Balzan, vulgo la prison civile.

Là nous primes place dans une chambre de gardien, en bas de l'imprimerie; dans celle-ci se trouvait William Gaillard, directeur de l'Avenir de l'Est, Paul Rey, gérant d'un journal, Rombi, imprimeur, Péri, gérant d'un autre journal.

Je me fis apporter mes repas de l'hôtel d'Orient, et comme la mesure était bonne, Gaillard et Paul Rey partageaient leurs repas avec moi.

Puis l'ordonnance fut donnée, sous prétexte de comptabilité, de sortir tous les après-midi; quant à Dominique Bertagna, il venait tous les matins, de 10 h. 30 à midi; aussi le temps ne me sembla pas long.

J'ai oublié de dire que M. Berthelot, député de Paris, avait pris les affaires de Tunisie en mains, et c'est lui qui exigea du ministre Hanoteaux le départ de Millet de Tunis qui eut lieu peu après son retour à Paris.

On nomma Millet ambassadeur, mais sans jamais l'envoyer dans aucune ambassade, car notre affaire avait tant de bruit que la presse du monde entier en avait parlé.

Voilà, cher confrère, la vérité sur le départ de Millet et la campagne à l'eau de rose de de Carnières.

Couilles algériennes

Du « Réveil Bénéis » : « Gros émoi chez les auxiliaires de la Justice : greffiers, interprètes, commissaires-priseurs et les officiers ministériels, notaires, avoués. La loi sur la retraite ou la non-activité à partir de 65 ans serait impitoyablement appliquée à partir du 1^{er} janvier. Rien chez les notaires, 12 auraient l'oreille fendue, dont 7 à Alger, où sont naturellement les plus anciens en âge. Place aux jeunes, mais les jeunes qui seront nommés empêcheront, et de longues années, d'autres jeunes d'arriver. Ceux-ci demandent donc que le départ ait lieu plus tôt, à 60 ou 55 ans? D'ici là... comme dit le fabuliste, le roi, l'âne ou moi seront morts, si ce n'est tous les trois. » Et ici, notre Chat qui défient deux charges de commissaire-priseur à 70 ans, va-t-on lui appliquer la loi?

Prohibition d'exportation des minerais de fer

Il y a quelques semaines le personnel bénéis de l'Ouzouza faisait l'exportation d'un million de tonnes, et ici, par décret du 29 novembre 1936, publié au Journal Officiel Tunisien du 27 novembre, la sortie de Tunisie ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de transit ou de transbordement des minerais de fer est prohibée à titre provisoire à compter de la date de promulgation dudit décret. Des dérogations pourront, toutefois, être accordées par le Directeur général des Finances sur avis du Directeur des Travaux Publics.

Echos et Nouvelles

LA SAISON A KORBOS : Nous avons reçu l'écho suivant que nous reproduisons même avec les fautes d'orthographe qui y pullulent, car la conclusion est pleine de bon sens et elle résume pas d'un « mercanti », mais d'un homme sérieux :

Le 15 décembre ouvrira les établissements et d'ores et déjà l'hôtel et assuré par un français de France, en conséquence nous espérons que comme chambre et cuisine seront irréprochables.

Le service médical et assuré par M. le Docteur qui est attendu de France. Pour les table de jeu sont assuré par X...

Puisque Corbus a la préférence de jeu pourqu'a le Gouvernement ne fixera pas une retenue de 25 % au profit des miséreux.

CARNET : Jeudi 24 courant, à 11 h, du matin, a été célébré le mariage de Mlle Marguerite Crouzet, fille de Mme et de notre excellent ami M. Eugène Crouzet, chef des Services électriques de l'Office Postal tunisien en retraite, ingénieur expert près les Tribunaux de Tunis, avec M. Jean Costa, fils de Mme et du docteur Charles Costa, médecin-colonel en retraite, chirurgien des hôpitaux militaires, officier de la Légion d'honneur.

En cette heureuse circonstance, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux parents.

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour » 25 francs par an

Etablissements OROSDI-BACK
Tunis - Bizerte - Sfax
Maison vendant le meilleur marché en Tunisie
Pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An
JOUETS - ETRENNES
Le plus grand choix aux meilleurs prix

IL FAUT QUE CELA CESSE !
Et notre confrère du « Maroc Oriental » vient de s'élever contre certains cumuls particulièrement regrettables. Il s'agit de fonctionnaires-journalistes.

Qu'un fonctionnaire écrive occasionnellement dans des revues spécialisées, c'est naturel et logique, mais que certains fonctionnaires grassement appointés par l'Etat — ce qui leur permet de travailler à prix réduit comme rédacteurs de journal — soient correspondants attitrés de quotidiens et remplacent un correspondant ordinaire... ça non.

Nous espérons, dit-il, que le Président général voudra bien mettre en demeure ces fonctionnaires-journalistes à choisir entre leur fonction et la correspondance des journaux.

A chacun son métier et les diés seront bien gardés !

LES ANNALES COLONIALES ILLUSTRÉES
Notre excellent confrère parisien continue la série de ses beaux suppléments illustrés. Le dernier est consacré à Madagascar et ne le cède en rien au précédent relatif au Sénégal.

Loterie Nationale

Le secrétariat général de la Loterie Nationale porte à la connaissance du public qu'il a procédé à partir du jeudi 17 décembre courant, à l'émission de la 13^e tranche de la Loterie de 1936.

Cette nouvelle tranche, identique à la 12^e, actuellement en cours de placement, comportera comme cette dernière 1 million 200.000 billets et 72 millions de fr. de lots, dont 5.600.000 francs de lots de consolation.

Administration des Habous

AVIS
Il est donné avis au public que le lundi 4 janvier 1937, à 10 heures, il sera procédé à l'Agence des Habous de Nabeul, à la mise en adjudication pour échange, de :

1° Une parcelle de terre à Chogafia, au Nord de Nabeul, d'une contenance approximative de 1 ha., comportant 20 oliviers et un puits désaffecté, sur une mise à prix de : 1.600 francs.

2° Le 1/6 indivis d'un pressoir dit « Maissant Saïda Aïcha » à Bani Khïar, sur une mise à prix de : 1.350 francs.

3° 5 lots de terre à bâtir, situés à l'Est de Maïmoura ayant des superficies variant entre 290 m2 et 530 m2 environ, sur des mises à prix allant de : 1.315 à 2.060 francs.

Le jeudi 7 janvier 1937, à 10 heures, il sera procédé aux bureaux des Habous de Tébourouk, à l'échange, par voie

d'enchères, de la moitié indivise de : Jannan ben Saïda et Ghafid, situés au Nord et à 300 m. environ de Tébourouk, d'une superficie approximative de 15 a. et comprenant des arbres fruitiers, sur une mise à prix de : 4.000 francs.

Le vendredi 8 janvier 1937, à 10 heures, il sera procédé à l'Agence des Habous de Zaghouan, à l'échange, aux enchères, d'un terrain à bâtir, sis à Zaghouan, d'une superficie de 1.245 m2, 1.000 francs.

Chaque jeudi non férié, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis, à 10 heures, à la mise en adjudication d'enzel, des lots postaux de terrains à bâtir sis au Kram, à Sidi Ben Saïd, à Badès et au Barde.

Pour de plus amples renseignements et consultation des plans et cahiers des charges, s'adresser au Bureau Fondateur de la Djemâa et aux Agents et Officiers locaux des Habous.

ETABLISSEMENT THERMAL D'HAMMAM-LIF

AVIS D'OUVERTURE AUX FRANÇAIS POUR LA LOCATION DE L'HOTEL LES THERMES

Le vice-président délégué de la Commune d'Hammam-Lif fait connaître qu'il est ouvert un concours en vue de la location de l'Hôtel « Les Thermes » à Hammam-Lif.

Les pièces du projet sont déposées dans les bureaux de la Municipalité où l'on peut en prendre connaissance.

Les offres de location établies conformément au projet devront être adressées au Président de la Municipalité par lettre recommandée, assez à temps pour qu'elles parviennent au plus tard le 9 janvier 1937 au courrier du matin pour un concours.

Le vice-président délégué signé : A. BARSOTI.

DEMANDEZ PATOUT Le Khum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR Représentants-dépositaires 4, Rue de Flandres - TUNIS

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS DEPOT DE MACHINES AGRICOLES 41, Rue Al-Djazira, 41

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.40

LE CHAT NOIR
70°

EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRACT

Placement Or

Sur terrain l'avenir. Grand établissement thermal, au Hammam-supérieur, pays de l'Or, 100 m2. Facilité de versement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. 10.40.

Hammam-Lif Etablissement Thermal Municipal

ouvert toute l'année de 7 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h.

VÊTEMENTS J. BELL


V. DARVAUX
reunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 60.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 80, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Opérations de débite à vue et à préavis
Dépôt à échéance
Escompte et Endossement de tous Effets
Crédits de Compagnie - Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Subscriptions - Paiement de Coupons
Location de compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :
Tunis, Béja, Bizerte, Djérba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-Ahras, Sousse, etc.

Docteur Albert SARFATI
Médecin-Dentiste
Avenue de la Gare - HAMMAM-LIF

Spécialité de travaux américains
Bridges, dents en Or, en Porcelaine
Appareils fixes et démontables
Extractions des dents sans douleurs
- Prix très Modérés -

Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cuenod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun -
Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisinè réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Epadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Bami Frères & Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunis).
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT

Achetez votre épicerie chez un épicier
AU BON CAOUA
113, Rue de Portugal - Tunis et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succur. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A. Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djérba).
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. - Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. - Ordres de Bourse. - Dépôts de Titres. - Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Office Français Immobilier & Commercial
(35 ANNÉE) « ASSURANCES » (35 ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Compagnie de Navigation Mixte SERVICE D'HIVER
Départs assurés par vapeur grand rapide EL BIAR
Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.
Arrivées à Marseille tous les vendredis à 14 h.
Départs de Marseille tous les lundis à 12 h. du matin
Arrivées à Tunis tous les mardis à 17 h.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Régistre du Commerce : TUNIS n° 1024
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Bizerte - Sfax - Sousse
ESCOMPTE ET RECOURS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à échéance fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de prêt tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 18, Rue d'Alger - Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL.
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 46, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goudron - Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à l'Agent général M. Gustave BESSIS,
1 bis, Rue Es-Sadikia - TUNIS - Téléphone : 04.79

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. 21
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif).
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Maison Paonessa, Artificier
Rue de Bretagne - TUNIS
Fabrique d'Artifices en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illumination et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitaines, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc. etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE